



Vive le service public



Mardi 29 septembre place de la Mairie Chaumont

CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et CFTC : toutes les couleurs du syndicalisme étaient réunies place de la Mairie à Chaumont pour réclamer une revalorisation des salaires et des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services publics. Près de 300 personnes présentes. Beaucoup de colère et une volonté d'en découdre avec ce pouvoir qui détruit le bien commun et ménage les milliardaires...

Reculer l'âge de la retraite : une absurdité...

Présenter l'allongement de la durée de travail comme une nécessité économique relève d'une double imposture. D'une part, le chômage massif frappe en premier lieu les seniors : les plus de 50 ans sont massivement exclus du "marché du travail".

D'autre part, la richesse produite par salarié n'a cessé de croître au fil des décennies grâce aux gains de productivité et technologiques, plaçant la France parmi les nations les plus performantes d'Europe.

Vouloir faire travailler plus longtemps des salariés que le marché du travail rejette tout en produisant plus de richesses par tête est un non-sens absolu.

Mais l'erreur de calcul la plus profonde est ailleurs : elle est sociale, civique et démocratique. On oublie que les retraités sont le véritable ciment invisible de notre cohésion nationale. Regardons la réalité des chiffres en face :

Plus de 150 000 élus locaux retraités font tourner la démocratie au quotidien dans nos communes, s'engageant comme maires, adjoints ou conseillers municipaux.

Près de 3 millions de bénévoles de plus de 65 ans portent à bout de bras le tissu associatif, culturel, sportif et de solidarité de notre pays.

Près de la moitié des grands-parents s'impliquent régulièrement dans la garde de leurs petits-enfants, cumulant à eux tous près de **17 millions d'heures de garde par semaine**.

Sans cet engagement quotidien des grands-parents pour pallier les carences des services publics et les horaires contraints du salariat, des millions de parents ne pourraient tout simplement pas aller travailler.

Reculer l'âge de la retraite, c'est donc assécher la vie associative, asphyxier la démocratie locale des petits villages et supprimer cette sécurité sociale familiale informelle qui permet à l'économie de tourner.

C'est pour ces raisons économiques, sociales et démocratiques évidentes que la CGT revendique le retour de l'âge de départ à la retraite à 62 ans dans un premier temps (abrogation de la réforme des retraites), puis à 60 ans. Rendre leur temps de vie aux retraités, c'est redonner de l'air à toute la société.

Pascal Pruvot

EXPO D'OCTOBRE

VISAGES & PAYSAGES
PEINTURES

**FRANÇOISE
DINVILLE**

SAMEDI 3 &
DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026
de 10 h à 19 h



VERNISSAGE

VENDREDI 2 OCTOBRE 2026
18H30

MAISON DES CARMÉLITES
83, RUE VICTOIRE DE LA MARNE

**CHAUMONT : vouloir
la paix en Palestine
mène au tribunal
« LE PROCÈS DE LA
HONTE »** **PAGE 2**

**Les retraités ces
nantis** **PAGE 3**

**Haute-Marne : 4
bureaux de Poste
en moins ?** **PAGE 4**

**Visite du Pape : le
spirituel contre le
réel** **PAGE 4**

Chaumont : Amendes pour soutien aux Palestiniens

«Le procès de la honte !»

Deux Haut-Marnais étaient poursuivis vendredi dernier devant le tribunal de police de Chaumont pour avoir prétendument participé à une manifestation interdite, le 18 novembre 2023.

Une amende de 135 euros leur était tombée dessus quelques semaines après, alors que sur place, aucun policier ne les avait approchés. Ne s'estimant pas fautifs, ils ont contesté la contravention en faisant valoir leurs arguments. Mais, avec le plus profond mépris, l'administration n'a pas pris la peine de leur répondre, sinon en les renvoyant devant le tribunal.

Près de trois ans plus tard au palais de justice, semblant un peu gêné aux entournures, le ministère public a réclamé simplement une amende de 200 euros. Mais la question n'est pas celle de la somme. Et on ne peut laisser passer la moindre injustice ; surtout quand elle porte atteinte aux principes fondamentaux de la démocratie. C'est pourquoi le syndicat des retraités de Chaumont a décidé d'assurer la défense des prévenus en mandatant un avocat spécialisé. Lequel a plaidé à la fois l'illégalité de l'interdiction de la manifestation par la préfète et, subsidiairement, la relaxe des personnes puisqu'il est patent qu'elles n'ont même pas manifesté.

Paraphrasant le discours d'Emmanuel Macron à l'ONU à propos de Gaza et de la Cisjordanie («*Devons-nous contempler ce spectacle qui nous fait honte à tous ?*», Me Léo Boxelé a déclaré qu'on avait ici affaire à «un procès de la honte».

À l'époque, on atteignait déjà 10 000 morts dans la bande de Gaza, dont beaucoup d'enfants. Les blessés, malades et soignants venaient d'être jetés à la rue, un hôpital étant évacué de force. Toute personne normalement constituée ne pouvait rester insensible. C'est pourquoi, un peu partout en France ont été organisées des manifestations en soutien aux victimes et réclamant un cessez-le-feu.

Il semble qu'une seule ait été interdite : celle de Chaumont.

L'arrêté d'interdiction est tombé en fin de matinée alors que la manifestation devait se dérouler en début d'après-midi avec rendez-vous sur la place de l'Hôtel de ville. Evidemment, la plupart des personnes ne l'ont su qu'en arrivant sur place. Certaines sont reparties aussitôt, d'autres sont restées discutant entre amis par petits groupes de 3 ou 4 personnes. Elles étaient une vingtaine au total. Il n'y a pas eu de déambulation. Et c'est là que la police a verbalisé certaines d'entre-elles, sans les prévenir, ni d'ailleurs leur adresser la parole. N'importe qui, discutant sur la place pouvait donc recevoir une amende sans avoir su ce qu'il se passait.

D'où la demande de relaxe.

Mais l'avocat ne souhaite même pas en arriver là. Il demande que le tribunal déclare illégale l'interdiction de la manifestation. La préfète avait fait valoir le fait que la déclaration avait été transmise deux jours avant, alors que trois jours sont théoriquement requis. Et elle avait, par ailleurs, invoqué le risque de trouble à l'ordre public.

Mais, jurisprudences constantes à l'appui, Me Boxelé a rappelé que, même sans déclaration officielle, il suffit qu'une manifestation soit annoncée pour que les forces de l'ordre soient tenues de prendre les dispositions nécessaires pour l'encadrer. En aucun cas, ça peut être un motif pour l'interdire. D'autre part, lorsqu'un préfet interdit une manifestation pour risque de trouble à l'ordre public, il doit apporter des éléments concrets prouvant que ce risque existe bien. Or, rien à Chaumont ne permettait de l'imaginer.

Le ministère public tentera bien d'expliquer qu'il y avait risque en raison du manque de policiers pour encadrer la déambulation. Ce à quoi l'avocat répondra qu'il y en avait assez pour verbaliser. Et quand bien même ils n'auraient été que trois, c'était bien suffisant pour ouvrir la route aux quelques dizaines de personnes souhaitant défiler.

Le jugement est mis en délibéré au 27 novembre.

Lionel Thomassin



Des syndicalistes venus en solidarité soutenir les militants pour la paix en Palestine (Photo Gérard Sigal)

L'INFO EN + Mensonge...

Avec 2000 euros de retraite on vit correctement. Roland Lescure ministre du budget a osé sortir une telle ineptie pour justifier les mesures anti-retraités du budget 2027. Lui qui possède un patrimoine immobilier estimé à 3,7 millions d'euros. Correct.

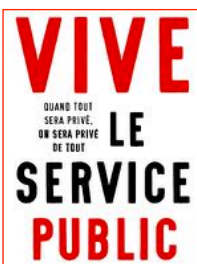
Et surtout, Roland Lescure ment effrontément. En effet, ce n'est pas les seuls retraités "nantis" avec 2 000 euros de pension qui sont dans le collimateur. Tous les retraités à partir de 1260 euros bruts (soit 1100 € net environ) perdront du pouvoir d'achat !

Retraités nantis à 1100 euros et surtout, pas touche aux pauvres milliardaires...

Le "bon voile" et le "mauvais voile" :

Comme dans le sketch des Inconnus sur les bons et les mauvais chasseurs, pour le RN il y a le bon et le mauvais voile. Le bon c'est celui des religieuses que l'on a vu partout dans l'espace public, lors de la venue du pape. Le mauvais c'est celui des musulmanes que l'on voit également dans l'espace public. Ces voiles sont pourtant, tous les deux, un signe d'appartenance religieuse, quelle que soit la religion. Bon et mauvais voile, bonne et une mauvaise religion... c'est comme les bons RN qui détournent des millions d'argent public mais qui ne sont pas des mauvais voleurs...

Le sketch des Inconnus est toujours d'actualité.



Vive le service public. Quand tout sera privé on sera privé de tout. L'autocollant de Gérard Paris-Clavel un des fondateurs de Grapus et animateur du collectif **Ne pas**

Plier distribué par notre syndicat pendant la manif du 29 septembre, a reçu un accueil plus que chaleureux.

Une distribution pour rappeler aussi que nous sommes dans la ville du graphisme. Un graphisme qui veut comme le rappelle Gérard Paris-Clavel : « Partager les connaissances pour mieux agir sur le terrain, travailler les formes et les images pour contribuer à un nouvel imaginaire démocratique ». Le syndicat avait déjà distribué des autocollants du groupe de graphistes **Formes des Luttes** pendant la bataille contre la réforme des retraites...

Poste : Un plan de suppression de 441 bureaux dont 4 en Haute-Marne

La vague de suppression des bureaux de poste s'intensifie avec plus de 441 guichets menacés de fermeture d'ici à la fin de 2027. 4 sont concernés en Haute-Marne : Eurville-Bienville, Froncles, Doulaincourt-Saucourt et Val-de-Meuse.

Sous couvert du tout numérique, la Poste abandonne ses missions de service public. Et pour ce faire, elle commence par réduire les horaires des bureaux, ne remplace pas le personnel, ce qui fait baisser la fréquentation et ainsi justifie les fermetures. Dans les zones rurales, lorsque le prix du carburant augmente et que l'usager doit faire 10 à 15 kilomètres pour trouver un distributeur ou envoyer un colis, supprimer le bureau de poste pose un vrai problème. De plus, dans un bureau de poste on peut effectuer environ 150 opérations contre une trentaine seulement dans une agence postale communale et encore moins dans un relais poste commerçant. Sans parler des « points partenaires », qui n'assurent que l'envoi et la réception de colis.

Ces fermetures renforcent le sentiment d'abandon des habitants des campagnes, en particulier les personnes âgées, les familles modestes, celles et ceux qui ne disposent pas de moyens de transport. Les bureaux de poste de proximité sont un service public indispensable pour les populations rurales et les habitants des quartiers populaires, défendons-les !

Marie-Rose Patelli



MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Merci à Arlette, Chantal, Jean-Michel, Daniel, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Aline, Olivier, Aurore et Éric, Gérard, Lionel, Christian, Anne-Marie, Francis et Christine, Claire, Marinette, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Michèle, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Hervé, Josiane, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Pierre, Richard, Sylvie, Jean-François, Christophe, Jeanne, Gillette et Jean-Claude, Jean-Pierre, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Patricia, Jorge, Claudine, Colette, Christian et Marie-Claude, Marylène, Gisèle, Marie-Thérèse, Marie-Christine, Olivier, Margaret, Ludmila, Élise, Xavier, Jeannette, Séverine, Francis, Yvette, Jean-Marie, Claude, Jean-Claude, Évelyne, Jacques, Jean, Patricia, Marie-Thérèse, Nicole, Frédérique, Florent, Rachel, Mireille, Benoît, Michel, Agnès, Denis, Josette, François, Jean-Luc, André et Josette, Liliane, Christine, Luc, Pascal, Jean-Jules, Abdel, Jeanne, François et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse.....euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraités de Chaumont

Violences policières sur des lycéens

Depuis une semaine, des blocus de lycées se multiplient en Seine-Saint-Denis et en Île-de-France.

Les lycéens dénoncent des classes surchargées, la vétusté des locaux, des conditions matérielles dégradées, le manque de professeurs, de moyens pour pouvoir étudier dans de bonnes conditions.

Sur les réseaux sociaux, plusieurs vidéos montrent les interpellations musclées des forces de police, des tirs de LBD, de lacrymos et de violents placages au sol.

Une trentaine d'interpellations ont déjà eu lieu. Les violences ont parfois continué au commissariat, notamment dans le 93 ou le 95, où des lycéens ont dit avoir été menacés ou tabassés.

Des enseignants, des assistants d'éducation se sont positionnés en chaîne humaine face aux forces de l'ordre afin de s'interposer et de protéger les lycéens.

La colère de la jeunesse qui réclame des moyens est légitime, mais pas sa répression ! Surtout quand Lecornu préfère augmenter le budget de la guerre plutôt que celui de l'éducation.

Marie-Rose Patelli

Le dessin de Fred Sochard



Même le Pape a vu que la France allait dans le mur

En prière devant la grotte de Lourdes, le pape Léon XIV a demandé à la Vierge Marie d'accorder à la France des « dirigeants sages et généreux, prêts au sacrifice d'eux-mêmes »

Les retraité·es, des nantis ?

Le gouvernement s'attaque aux retraites et pensions versées aujourd'hui...

Après avoir dilapidé l'argent public en distribuant sans compensation et sans contrôle 211 milliards d'aides qui vont alimenter les profits des actionnaires, le gouvernement s'attaque aux retraité·es qui sont, pour lui, des nantis. Les millionnaires, et pour certain·es, multimillionnaires qui siègent au gouvernement viennent nous expliquer qu'avec plus de 2 000 € net par mois on peut vivre sans problème au prétexte que 70% des retraité·es seraient propriétaires de leur habitation. C'est donc le seuil qu'ils envisagent au-delà duquel serait supprimée la déduction forfaitaire de 10% sur les revenus déclarés, avant le calcul de l'impôt, en s'appuyant sur un prétexte fallacieux. Les retraité·es ne bénéficient pas de l'abattement pour frais professionnels qui est réservé aux salarié·es sur la base de l'article 83-3° du CGI, mais de **l'abattement de 10% sur les pensions et rentes viagères** avec un minimum et un plafond : **c'est l'article 158-5-a, alinéas 2 et 3 du CGI**. Cet abattement a été instauré par l'article 3 – I de la loi de finances pour 1978.

Si cet abattement était supprimé, cela se traduirait par une perte de pouvoir d'achat considérable pour les retraité·es modestes car les foyers fiscaux au revenu de 3 600 euros mensuels sont limités par le plafond de l'abattement. 11 millions de retraité·es subiraient une hausse. Et des dizaines de milliers d'autres jusque-là non-imposables, seraient dans l'obligation de payer l'impôt.

Pétition en ligne sur change.org

Mais il s'attaque également aux futures retraites

Vous avez sans doute entendu la petite musique du rapprochement du net et du brut qui pourrait vous paraître de prime abord séduisante. Elle consiste à dire on diminue les "charges", qui sont en réalité des cotisations sociales, et on vous verse l'équivalent en salaire. In fine, ça ne coûte rien de plus à l'employeur et vous avez plus d'argent sur votre compte à la fin du mois.

Mais le salaire brut est notre vrai salaire, le salaire qui compte pour notre vie entière tandis que le salaire net est celui qui compte au mois le mois, « le brut pour la vie, le net pour le mois ». En effet, les cotisations sociales payées par les employeurs et les salarié·es servent à alimenter les 5 branches de la sécurité sociale dont la branche retraite. L'équation est simple : **moins de cotisation = moins de retraite**.

Mais ce sont également les 4 autres branches de la sécurité sociale qui seront touchées. Ce sera moins d'argent pour la branche maladie, moins d'argent pour la branche accident du travail et maladie professionnelle, moins d'argent pour la branche famille (CAF) et moins d'argent pour la branche autonomie.

Gérard Sigal



500 numéros cela se fête. Après tout quand le N°1 est paru en 2014, rien n'était écrit ; qui aurait pu parier que douze ans plus tard le bulletin syndical diffusé à quelques dizaines d'exemplaires deviendrait au fil des mois, puis des semaines, un moyen d'information reconnu dans notre cité (et bien au delà...).

Un journal sortant de l'ordinaire, résolument engagé dans la défense de la nature et des droits humains, rédigé, imprimé, plié et distribué par des militants syndicaux.

Un vrai circuit court en quelque sorte. Chère lectrice et cher lecteur, réservez votre après midi du vendredi 23 octobre Discussions, convivialité, concert avec **Claude Rossignol accompagné par Ludovic Grassot...**

Visite du Pape

Le spirituel contre le réel

La journée du samedi 26 septembre a offert un contraste étonnant entre deux visions qui ne devraient pas s'opposer mais que les grands manipulateurs ont évidemment sublimées avec les énormes pouvoirs d'information dont ils disposent.

Que des hommes, des femmes aient besoin de spiritualité, c'est la liberté de chacun, dans sa sphère privée de croire ou pas. Que cela conduise à des codes particuliers, vestimentaires, insignes, difficile de s'en offusquer, tant tout un chacun se soumet, plus ou moins volontairement aux modes, cultures, appartenances ; la tolérance et l'acceptation sont de mise.

Mais depuis toujours les conquérants et les dominateurs s'appuient sur le religieux pour justifier les cruautés, à l'image de Troie qui a brûlé sous les encouragements des dieux de l'Olympe. Tous les prédateurs de la planète ont ravagé villes, campagnes, populations, environnement, chacun sous le couvert de sa pseudo vérité spirituelle.

À grand renfort de ce que la com et la propagande savent faire de mieux, l'autorité vaticane a pu occuper l'espace et dérouler ses révélations non vérifiées - Dieu existe - durant 4 jours ; les laudateurs n'y sont pas allés de main morte.

Dans les messages portés, c'est l'auberge espagnole, chacun y trouve son compte, peut y puiser ce qui lui convient. Et comme dans toutes les religions, entre autres violences, les femmes sont invitées à servir les hommes.

Une foule considérable pour se recueillir devant ce spectacle millimétré, que Hollywood pourrait valider. Un grand prêtre, des humbles servants, la foule à genoux tête baissée, la police qui veille et les puissants qui jubilent devant le spectacle.

Pendant ce temps, les participants aux marches du climat pour s'opposer à la destruction de la planète, réelle et vérifiée celle-là, brandissent des panneaux en carton dans une quasi indifférence des média.

Loïs Darien

